

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Mende
LES HERMAUX - Commune

Séance du lundi 01 juillet 2024

Délibération N° DE_022_2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
7	6	7
Date de la convocation : 27/06/2024		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le un juillet deux mille vingt-quatre, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DU CONSEIL), sous la présidence de Monsieur YVES RODIER.

Présents : Monsieur YVES RODIER, Monsieur Pierre SEGUIN, Monsieur Julien VAYSSIER, Monsieur Vincent GELY, Monsieur Joel REVERSAT, Monsieur Jérémy SOLIGNAC

Représentés : Madame Sylvie DUBOIS représentée par Monsieur Pierre SEGUIN

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Jérémy SOLIGNAC est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Résiliation partielle de Bail Emphytéotique sur les biens communaux

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de régulariser l'allotissement de la propriété communale de Les Hermaux.

À la suite du courrier de Mr Gérard GELY indiquant qu'il a cessé son activité d'exploitant agricole au 31 mars 2024, il y a donc lieu de procéder à la résiliation de son bail emphytéotique qui lui avait été consenti en janvier 2016 pour une durée de 20 ans.

Maître DACCORD Claire, notaire à La Canorgue sera chargée d'établir l'acte de résiliation au 31 mars 2024, les frais seront supportés à hauteur de 50% par la commune et Monsieur GELY Gérard.

Ces terres seront ensuite attribuées aux exploitants qui en feront la demande, selon l'article L411-15 du code rural et de la pêche maritime et aux critères d'attribution de la commune.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal donne son accord sur cette résiliation et autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

DE_022_2024

Monsieur YVES RODIER
Président de séance



Monsieur Jérémy SOLIGNAC
Secrétaire de séance

Solignac